

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Intégration d'une activité de déconditionnement de biodéchets et déchets verts sur le CVO du Robert

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ^a	Rubrique 2791 : Autorisation // Déconditionnement de DIC solides plastiques dans les déchets verts : 60 t/j ==> total 82t/j (seuil de 10t/j)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne l'intégration sur le Centre de Valorisation Organique du Robert de deux activités classées sous la même rubrique ICPE (2791) mais distinctes :

- réception et déconditionnement de biodéchets (Déchets Industriels Commerciaux & Sous-Produits Animaux de catégorie 2&3) pour envoi de la pulpe en méthanisation. La capacité d'accueil et de traitement de ces biodéchets est de 22 t / jour.
- réception et tri des sacs plastiques présents dans les déchets verts afin d'assurer la bonne qualité des entrants en compostage. Le flux à trier représente 15 000 t/an soit 60 t/jour.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est double :

- proposer une solution de valorisation pour les DIC et SPAN sur l'île en permettant d'augmenter la production de biogaz du CVO
- garantir la qualité du compost produit du CVO malgré des entrants comportant de nombreux refus

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Déconditionnement

La presse déconditionneuse est d'ores et déjà sur le site. Elle est implantée dans le Hall 7 existant.

- Tri des déchets verts

Le tri des déchets verts ne nécessite pas de travaux spécifiques car il est réalisé sur une zone du site déjà existante

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

> Réception biodéchets DIC & SPAN

Les déchets sont réceptionnés au sol dans le hall 7. Une aire de réception dédiée des camions est prévue.

Une fois réceptionnés, triés et déseballés, ces déchets sont stockés en vrac dans un silo en béton situé dans ce même hall 7.

> Déconditionnement DIC & SPAN

Les déchets présents dans le silo sont ensuite repris au godet par une chargeuse pour alimenter une presse déconditionneuse, située également dans le hall 7 entre la cuve de stockage des lixiviats et les digesteurs.

La pulpe issue de la presse est envoyée via des pompes vers une trémie intermédiaire de stockage qui servira à l'alimentation des digesteurs. Les refus sont renvoyés dans un box béton avant évacuation vers les filières d'élimination identifiées.

> Tri des plastiques dans les déchets verts

Le tri des plastiques sera réalisé au niveau de la plateforme Felix. Le tri sera effectué à l'aide du pelle à grappin. Les sacs triés seront chargés dans une benne 30 m³ avant évacuation vers un exutoire dédié (ISDND du Petit Galion ou l'incinérateur de Fort de France). Le flux propre sera transféré vers le hall 3 du CVO pour broyage

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tonnages Déchets verts à trier	60 t/j
Tonnages de biodéchets à déconditionner	22 t/j
Superficie dédiée à la réception et au déconditionnement des DIC & SPAN	1230 m ²
Superficie dédiée à la réception et au tri des sacs plastiques dans les déchets verts	1 500 m ²
<i>surface totale du projet</i>	<i>2730 m²</i>
<i>superficie totale des parcelles autorisées</i>	<i>3,57 ha.</i>

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

QUARTIER POINTE JEAN CLAUDE
97231 LE ROBERT; LE ROBERT

Parcelles cadastrales:

S 1033

S 1162

S 1160

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " E. Lat. ___ ° ___ ' ___ " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le Centre de Valorisation Organique est une installation de compostage et méthanisation de biodéchets ménagers et industriels (déchets verts, fractions fermentescibles des ordures ménagères et des déchets industriels et effluents d'élevage,..). La capacité maximale journalière autorisée est de 176 tonnes de déchets pour le compostage et de 169 tonnes de déchets pour la méthanisation. Le site dispose également d'un moteur biogaz et d'une torchère de 1,74 MW chacun.

Le site dispose de son autorisation d'exploiter depuis 2004 complété par plusieurs arrêtés préfectoraux complémentaires :

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Robert
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional de la Martinique (FR8000023) Réserve biosphère (FR6400016 & FR6500016)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			PPRN de la Martinique
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non car le lavage des camions était prévu dans le cadre du projet initial.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone existante et déjà exploitée sur le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone existante et déjà exploitée sur le site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone existante et déjà exploitée sur le site.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondation Séisme Mouvement de terrain
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Risques sanitaires liés à la réception et la manutention des déchets Risques limités par des mesures préventives pour les SPANS : - activité encadrée par un agrément sanitaire N°FR97222001 - lavage des camions - manipulation mécanique des produits et contenants - accès limité à la zone - récupération et traitement interne des eaux dans le process
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone existante et déjà exploitée sur le site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura pas d'impact vis à vis de la situation existante, le site se trouvant à l'écart des zones habitées. La principale source de bruit sera constituée par le fonctionnement de l'équipement, la circulation des véhicules et engins de déchargement et rechargement, circulation très limitée au regard de l'activité générale du site. A noter que l'exploitation de la zone se fait uniquement en journée

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de déconditionnement est implantée au cœur du site du CVO et ne génère pas d'impact odeur notable au voisinage. Par ailleurs, le site se trouve à l'écart des zones habitées.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toutes les eaux de process et de nettoyage du Hall 7 sont collectées et envoyées vers la cuve lixiviats de 200 m ³ pour être réutilisées dans le process. Les effluents de la place Felix existante sont collectés via un bassin et traité par un déboureur-séparateur hydrocarbures avant rejet dans le milieu naturel.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les refus de presse, issus de l'extraction de la pulpe des DIC sont envoyés par camion vers les exutoires autorisés pour élimination. Les refus de tri des plastiques seront évacués par camion vers l'exutoire dédié.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures suivantes permettent de réduire les effets négatifs potentiels du projet :

- Condition acceptation avec Certificat d'Acceptation Préalable pour les DIC
- Zone de réception / traitement / lavage camion uniquement dans le hall 7 afin de limiter les contaminations
- Temps de stockage des intrants restreint
- Évacuation régulière des refus
- Récupération des jus de déconditionnement de biodéchets pour intégration dans le process
- Tri des déchets verts dans des zones autorisées à recevoir du produit
- Manipulation des intrants uniquement avec des engins d'exploitation

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A notre sens, le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale car :

> il s'inscrit dans le périmètre d'un site déjà dédié et autorisé à la valorisation organique des déchets :

- les nouvelles activités sont implantées dans des zones imperméabilisées et déjà exploitées dans le cadre de l'autorisation en vigueur
- les nouvelles activités concernent des déchets autorisés sur le site avec notamment un agrément sanitaire pour les sous-produits animaux

> le projet répondra aux exigences de l'arrêté ministériel du 23/11/11 (relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique 2701). Par ailleurs, les

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ROBERT

le,

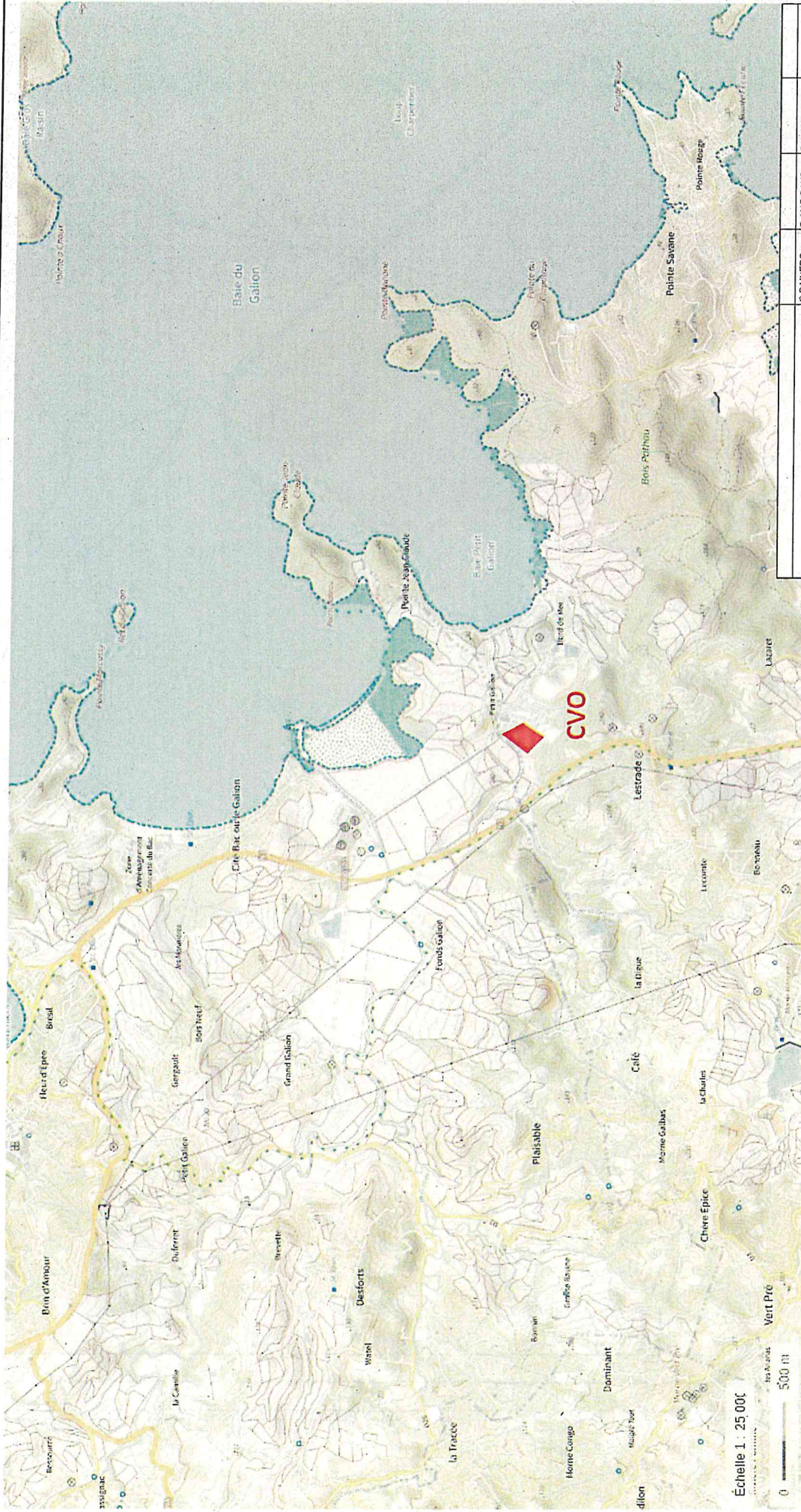
13/10/22

Signature

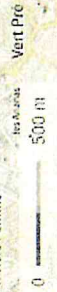
Télédéclaré le 13/09/2022



ENVIRONNEMENT
Index
Pointe Jean-Claude - Site L'Estrade
97231 LE ROBERT
Tel 05 96 36 26 10 - Fax 05 96 58 63 93
SIRET 330 330 175 90039 APE 3821 Z



Échelle 1 : 25 000



Deuxième version	C. RANIERO IDEX	D. ANGÉBAUD IDEX	L. PUYRUAZ
Première version	C. RANIERO IDEX	M. VALLÉE IDEX	L. VERA-ROZÉ
Désignation	déclarateur	approbateur	validation / date

Maître d'ouvrage : SMTVD

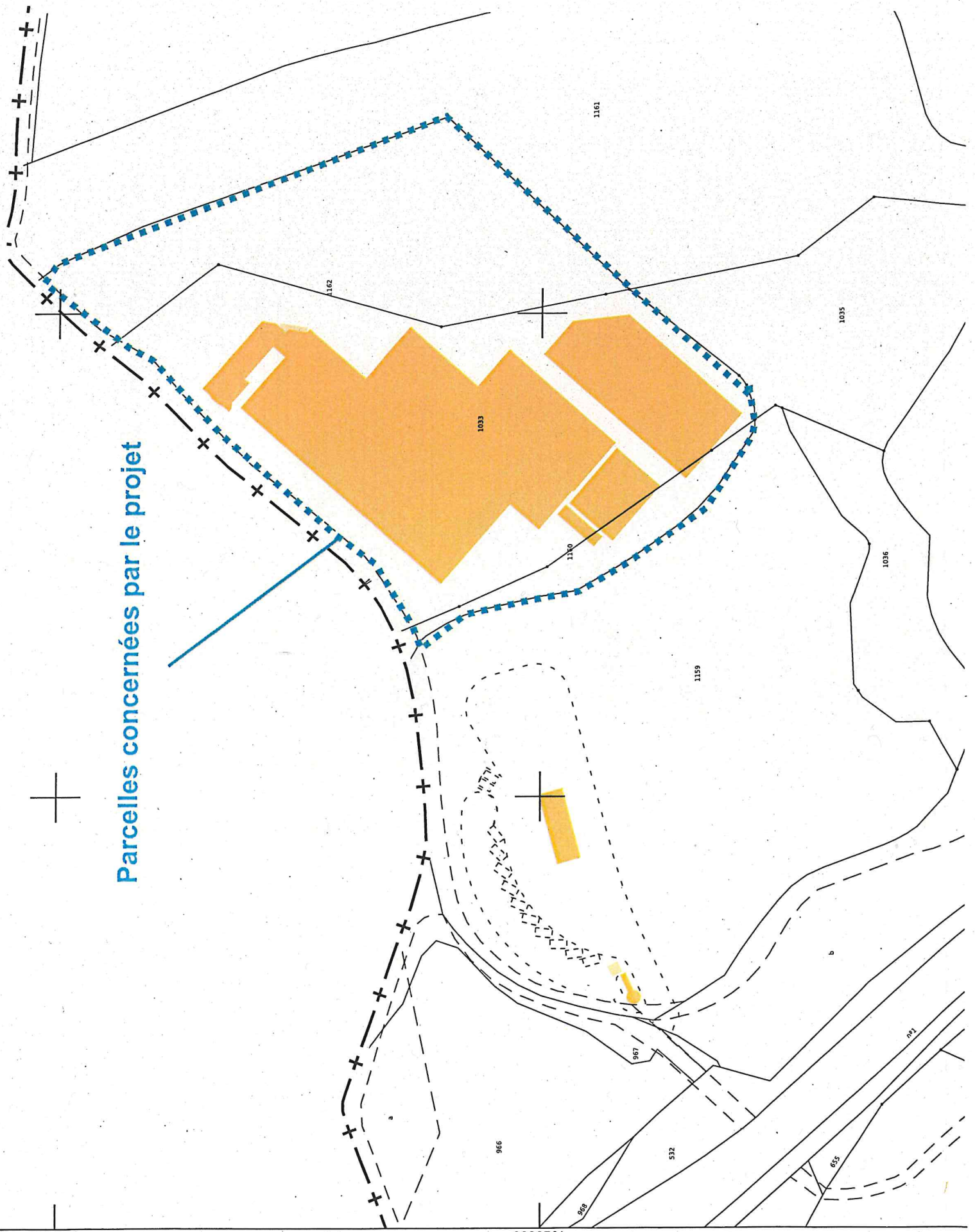
CVO

déconditionnement des biodéchets et déchets verts

Pointe Jean Claude
97231 LE ROBERT

Titre du plan :	Plan de situation au 1/25 000
Nom du plan :	Plan de situation_B
Date	13/10/2022
Version	B

Parcelles concernées par le projet



8UTM20

étre par le

uv.fr



Échelle 1 : 25 000




Première version	C. RAINERO IDEX	rédacteur	M. VALLEE IDEX	approbateur	D. ANGIBAUD IDEX	validation	11/09/2022	date
Désignation								
Maître d'ouvrage : SMTVD								
déconditionnement des biodéchets et déchets verts								
Titre du plan : Plan de situation au 1/25 000								
Nom du plan : Plan de situation								
Date : 11/09/2022								
Version : A								



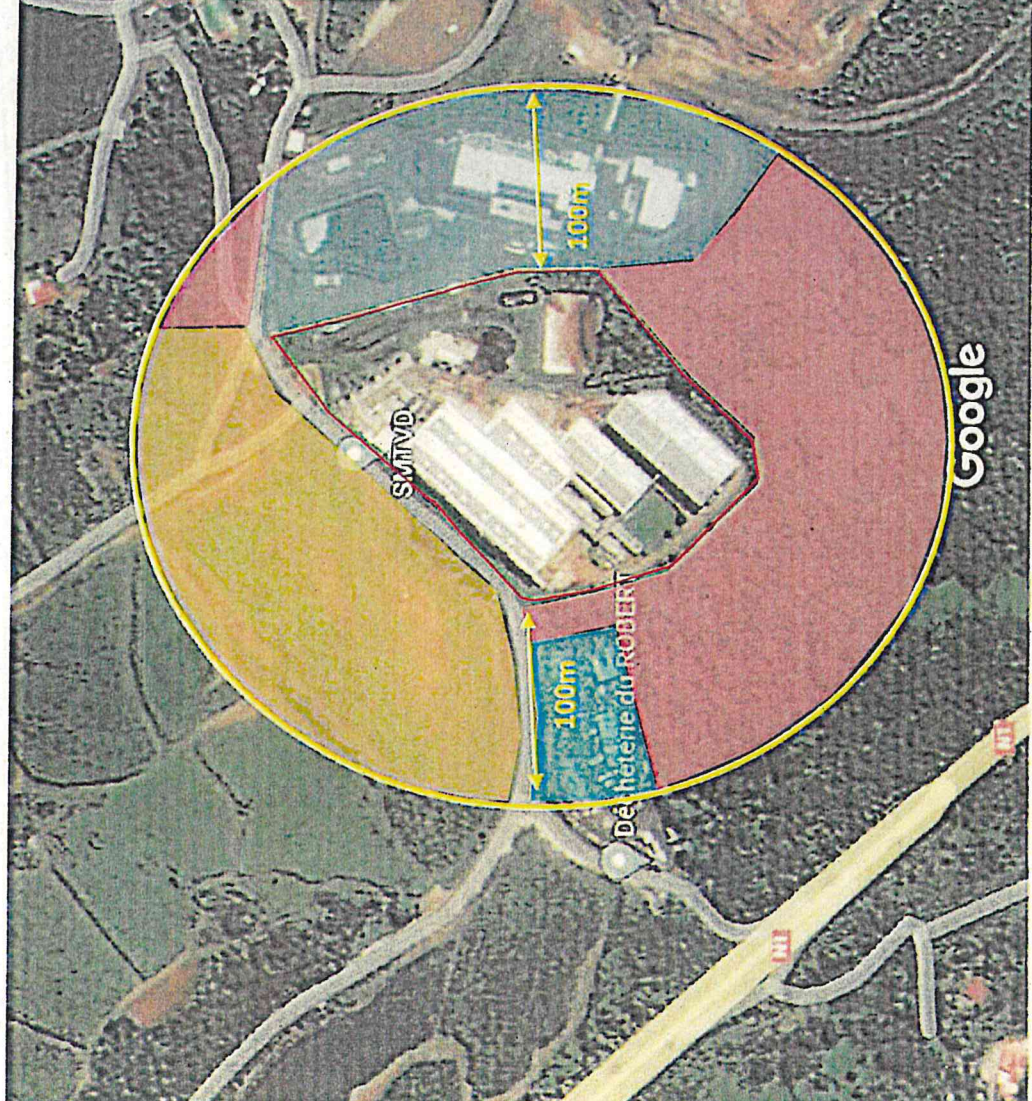
Echelle 1 : 4 264

0 — 100 m

Première version	C. RAINERO IDEX	M. VALLEE IDEX	D. ANGISAUD IDEX	11/09/2022
Désignation	réacteur	approbateur	validation	date

Maitre d'ouvrage : SHIVD	
CVO	
déconditionnement des biodéchets et déchets verts	
	
Pointe Jean Claude 97231 LE ROBERT	
Titre du plan :	Plan des abords_ canaux_ 100m
Nom du plan :	Plan des abords_ canaux_ 100m_A
Date	11/09/2022
Version	A

Affection des terrains avoisinants		C. RAINERO IDEX	H. VALLEE IDEX	D. ANGEBAUD IDEX	11/09/2022
Désignation		rédacteur		validation	
date		approbateur		date	
Maitre d'ouvrage : SMTVD					
CVO					
déconditionnement des biodéchets et déchets verts					
Poine Jean Claude 97231 LE ROBERT					
idex					
Titre du plan :		Plan des abords - affectation des terrains avoisinants dans la bande des 100m			
Nom du plan :		Plan des abords 100m_A			
Date		11/09/2022			
Version		A			



Images ©2022 CNES / Airbus, Maxar Technologies, Données cartographiques ©2022 100 m

- Site de transfert ou valorisation de déchets
- Zone boisée
- Zone agricole

Zone de réception & déconditionnement déchets verts

Stockage Déchets Verts broyés = BRV

Broyage déchets verts et FFDW. Evacuation Déchets Verts broyés sur place de stockage.

Reception DfC conditionnés

Zone de Activation et Hydratation du compost

Zone de retournements
Compaheer Stockage acierher

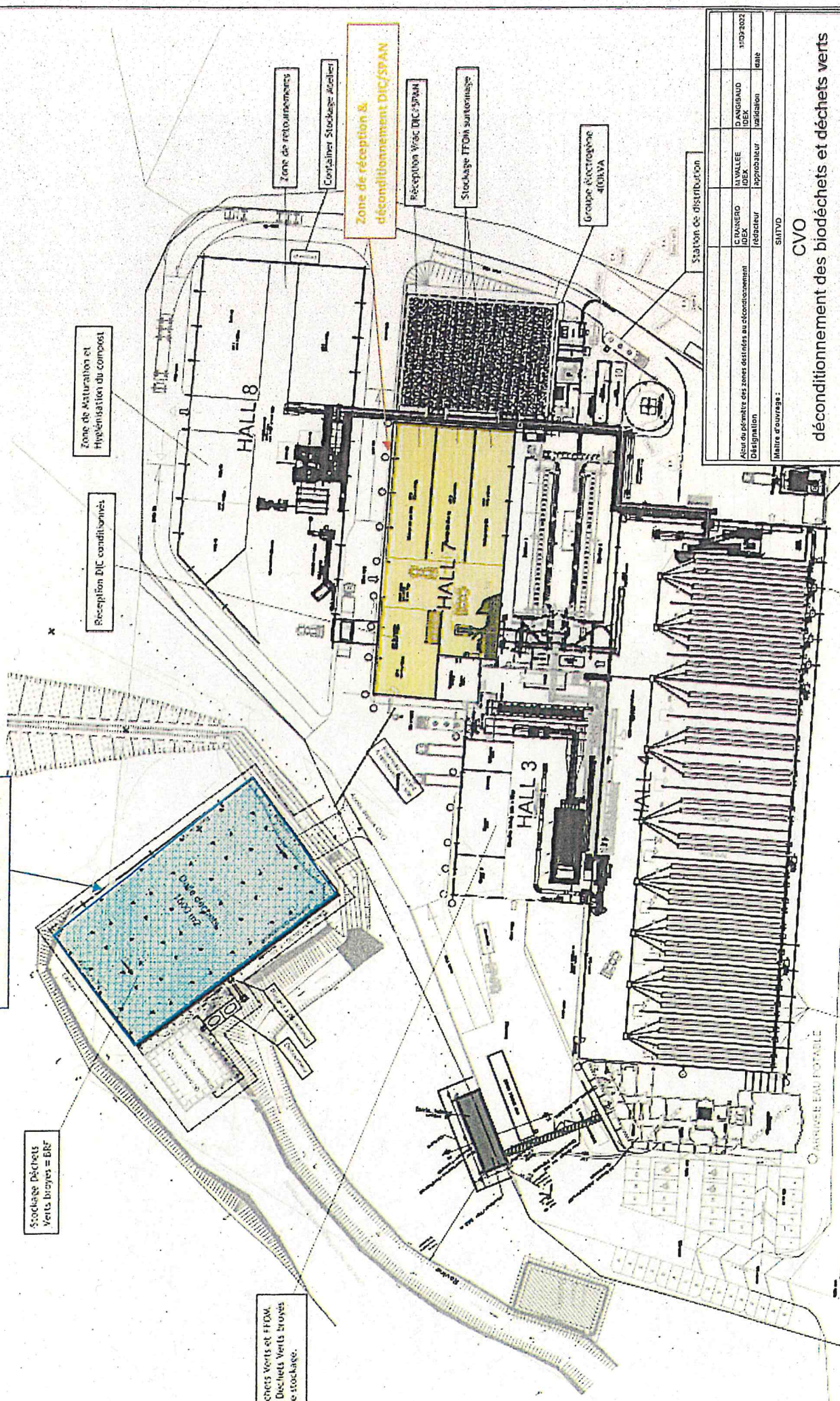
Zone de réception & déconditionnement DfC/SPAN

Reception Wrac DfC/SPAN

Stockage TFOw surtonnage

Groupe Rectrograppe 400kVA

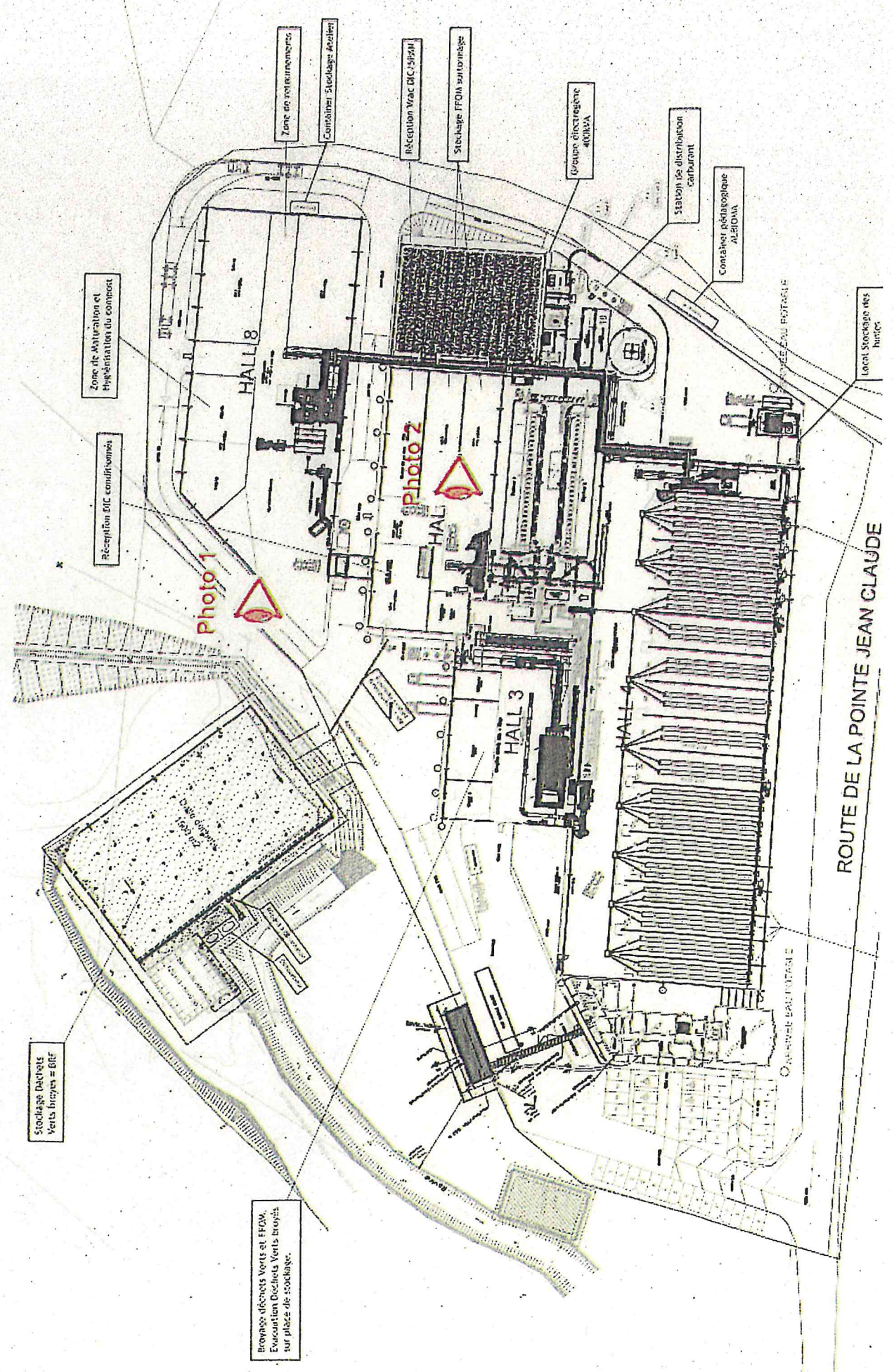
Station de distribution



Maire d'ouvrage :		SILVIO	
CVO		déconditionnement des biodéchets et déchets verts	
Plan de zonage des futures activités de déconditionnement des biodéchets et des déchets verts			
Plan CVO Zonage déconditionnement A			
Version			
A			
Titre du plan :		Plan de zonage des futures activités de déconditionnement des biodéchets et des déchets verts	
Nom du plan :		Plan CVO Zonage déconditionnement A	
Date		11/09/2022	
Version		A	
Auteur de périmètre des zones destinées au déconditionnement		C. MANERO	
Désignation		IDEX	
Rédacteur		IN VALLEE	
Approbateur		IDEX	
Validation		15/09/2022	
Date		IDEX	

ROUTE DE LA POINTE JEAN CLAUDE

Localisation géographique des photo



Stockage Déchets Verts Incroy = BIF

Broyage déchets verts et FFDH. Evacuation Déchets Verts broyés sur place de stockage.

Zone de Maturation et Hygiène du compost

Réception DIC conditionnés

Zone de tri et ramassage

Comptoir Stockage Azeller

Réception Vrac DIC (SPSAH)

Stockage FFDH sur tamisage

Groupe électrogène AURORA

Station de distribution carburant

Conteneur pétrologique ALEROMA

Local Stockage NES huiles

ROUTE DE LA POINTE JEAN CLAUDE

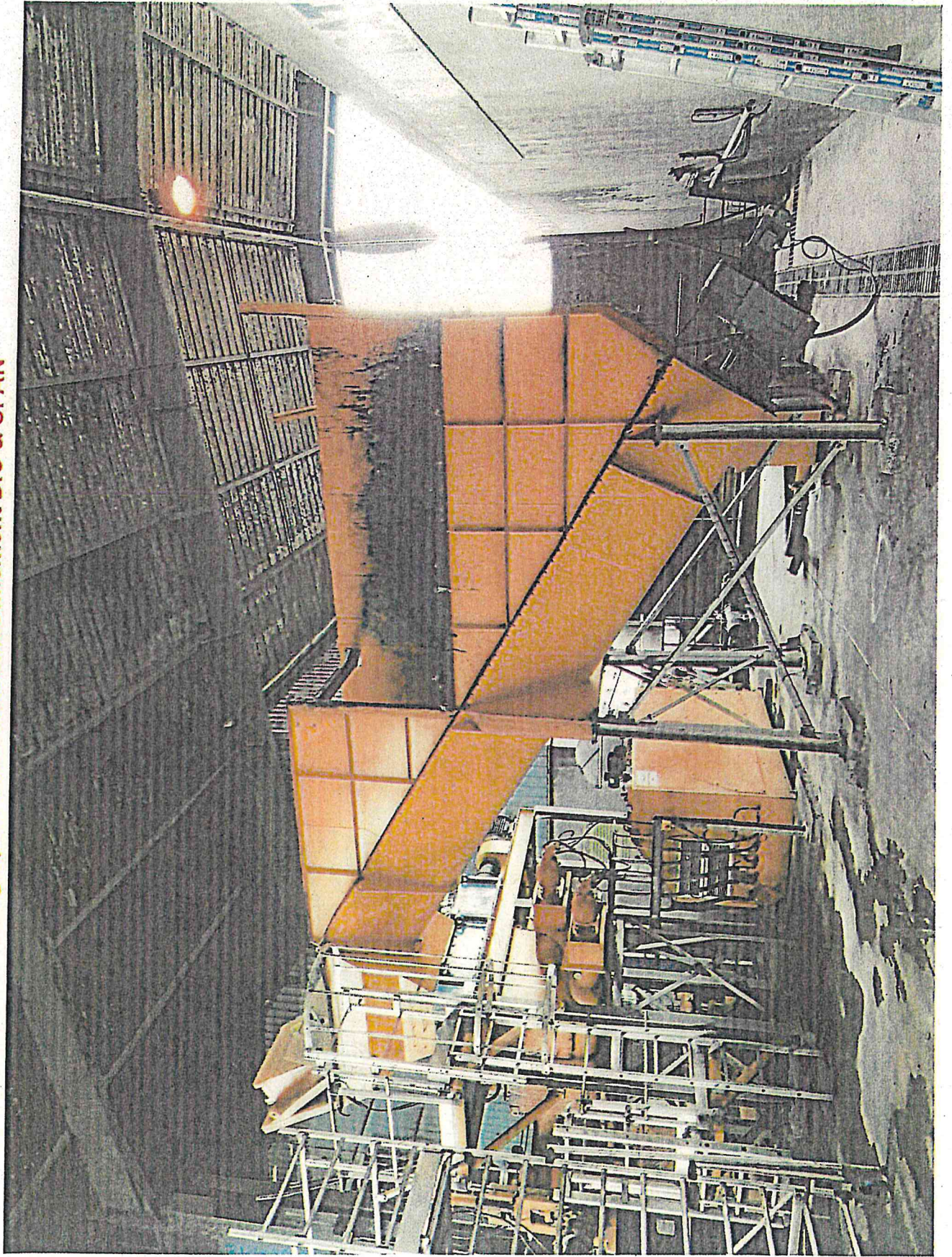
AVENUE SAU HUITAIN

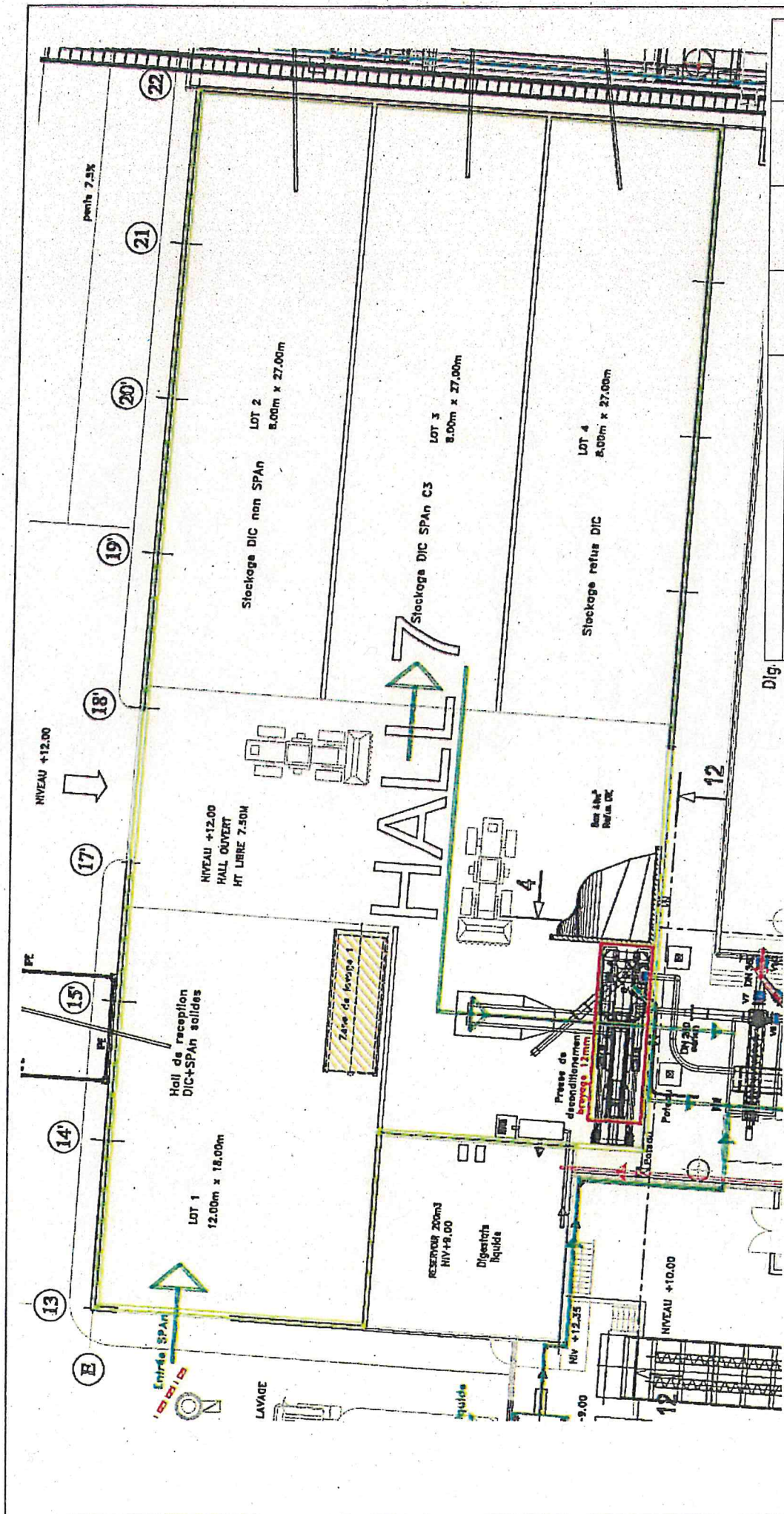
AVENUE SAU HUITAIN

Photo 1 : Photographie Place Felix pour le futur tri des plastiques DV



Photo 2 : Photographie zone déconditionnement DIC & SPAN





Première version	C. RAINERO IDEX	D. ANGISBAUD IDEX	11/05/2022
Désignation	rédacteur	approbateur	validation
Maitre d'ouvrage :			date

SHTVD

CVO

déconditionnement des biodéchets et déchets verts

Pointe Jean Claude
97231 LE ROBERT

idex

Titre du plan :	Plan du hall 7 déconditionnement DIC & SPAN
Nom du plan :	Plan du hall 7 déconditionnement_A
Date	11/03/2022
Version	A